



Syndicat  
National du  
Personnel  
Navigant  
Commercial

LS 14-12 239 EZY  
LR avec AR N° 1A 102 886 8597 4

Lettre remise en main propre

Monsieur Thomas VERAZZI  
Directeur des Ressources Humaines  
easyJet Airlines Co. Ltd, Paris CDG Airport  
Bâtiment 38325 Terminal 2D Level 3  
BP 34079 Tremblay en France  
95716 Roissy CDG Cedex

Objet : Préavis d'arrêt de travail

Roissy CDG, le 11 décembre 2014

Monsieur le Directeur,

Nous vous informons que notre organisation syndicale appelle tous les PNC (Hôtesse, Stewards, Chef de Cabine, Chefs de Cabine uprangers, Instructeurs et CPM uprangers) à cesser le travail du 25 décembre 2014 00H01 au 26 décembre 2014 23h59. Nous motivons cet arrêt de travail par les revendications suivantes :

- Maintien des deux semaines de shares pour l'exercice 2013-2014 au lieu de la semaine et demi annoncée.
- Ajout d'une troisième semaine en sus du cabin crew bonus, par le biais d'une prime d'intéressement.
- Stabilité planning, mise en place des « matched days off » (jours de repos communs) pour les couples mariés/pacsés intra Compagnie, et mise en place du Short Notice Payment (paiement d'une prime de changement de planning à H-48, lorsque le PNC accepte le changement, avec 4 refus possibles par année civile) par la signature d'un accord rostering.
- Ouverture des négociations aux fins de la mise en place d'un contrat de prévoyance.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de notre parfaite considération,

Date et signatures précédée de la mention  
Manuscrite « Lettre remise en main propre »

REMIS EN MAIN PROPRE

11/12/14

M. TEIXEIRA - CADRE PNC FRANCE  
POUR LA DIRECTION EASYJET.

Laurent Nicolas  
  
Délégué syndical

Jean-Philippe Barra  
  
Délégué syndical